

## DOCUMENT D'AIDE A LA REDACTION DU PROJET PÉDAGOGIQUE (hors EPS) AVEC L'IMPLICATION D'UN INTERVENANT EXTERIEUR

*Document proposé par le groupe de travail « personnes ressources en éducation musicale »*

### Le projet : point de départ de toute action

L'implication d'un intervenant extérieur en milieu scolaire ne peut s'envisager que dans le cadre de projets construits où le rôle de chacun sera clairement défini. Dans ce contexte, l'intervenant apportera sa compétence, sa technicité, son expérience pour participer activement à la conception et à la mise en œuvre des projets portés par les équipes pédagogiques. Il peut-être un projet de cycle ou un projet de classe.

### Rédaction du projet (formulaire P)

Lorsque vous réfléchirez et écrirez votre projet, vous devrez être en lien étroit avec l'intervenant.

### Les objectifs, les connaissances, capacités, attitudes attendues des élèves.

Il faudra les penser disciplinaires et transdisciplinaires.

### Répartition des rôles de chacun

L'enseignant	L'intervenant
<b>Avant la mise en œuvre du projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédige le projet pédagogique en collaboration avec l'intervenant.</li> <li>- Est responsable du projet</li> <li>- Assure le lien interdisciplinaire</li> <li>- Est le garant de la conformité des activités proposées avec les programmes en vigueur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participe avec l'enseignant à l'élaboration du projet</li> <li>- Apporte ses compétences musicales et artistiques, sa technicité et sa connaissance des répertoires</li> <li>- Peut contribuer à la mise en valeur des productions</li> <li>- Propose des liens avec les structures culturelles de proximité</li> <li>- Peut concevoir et réaliser des supports pédagogiques</li> </ul>
<b>Il est important de :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assurer de la cohérence entre les objectifs, le contenu des projets engagés et les moyens matériels, techniques et financiers de l'école (salle adaptée aux pratiques, moyen de diffusion du son de qualité et présence de matériels adaptés)</li> <li>- Définir le calendrier des interventions</li> <li>- Définir un calendrier de suivi du projet</li> <li>- Définir les temps et modalités d'évaluation du projet</li> </ul>	
<b>Avant la séance</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assure la préparation du groupe</li> <li>- Assure l'accueil de l'intervenant et les conditions matérielles requises à l'activité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assure la préparation nécessaire aux interventions (contenus et matériel)</li> </ul>
<b>Pendant la séance</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Co-réalise la séance avec l'intervenant et assure le bon fonctionnement du groupe</li> <li>- En fonction de sa sensibilité :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- dirige le groupe</li> <li>- participe à la pratique vocale ou instrumentale avec les élèves</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apporte, en cas de besoin, matériel et documents spécifiques</li> <li>- Co-réalise la séance avec l'enseignant et assure le bon fonctionnement du groupe</li> <li>- Donne les consignes nécessaires aux activités</li> <li>- Pratiques vocales collectives :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Peut aider l'enseignant à diriger les élèves</li> <li>- Peut diriger les élèves</li> <li>- Peut accompagner les élèves</li> <li>- Peut enregistrer des productions sonores</li> </ul> </li> <li>- Contribue (de manière indirecte) à la formation en éducation musicale des PE</li> </ul>

Entre les séances

- Prolonge l'exploitation des éléments fournis par l'intervenant
- Produit des traces
- Se charge d'expliquer le sens des activités en faisant des liens avec d'autres domaines disciplinaires
- Fait mémoriser les paroles des chants
- Fait s'exprimer les élèves sur ce qu'ils ont appris, ressenti. Recueille les suggestions, complète le carnet de bord par des dessins, textes, photos, ...
- Assure et évalue les apprentissages dans la ou les disciplines en lien avec le projet

- Évalue l'avancement du projet avec le PE
- Prépare l'intervention à venir, en lien avec le projet établi avec le PE
- Assure la poursuite du projet

Après les séances

**Il est important de :**

- Faire régulièrement un bilan à la fin de plusieurs séances.
- Prévoir un temps d'échange entre l'intervenant et le PE en fin de séance, afin d'anticiper les principaux éléments de la séance suivante et de transmettre les éventuels documents.